

en pâturages, les semences, de grains au lieu de couvrir désormais, comme ci-devant, presque toute l'étendue de la terre, sans presque produire, sont, au contraire, limitées à quelques pièces seulement. C'est, par conséquent, autant de main d'œuvre de moins de ce côté que l'on peut employer à la culture des légumes. Ainsi donc cette pièce de prairie sera consacrée à une culture sarclée à la seconde ou troisième année; la semence pourra consister en betteraves, patates de terre forte, choux, navets etc.

Si le temps ou les circonstances ne permettent pas de songer à la culture des légumes, nous conseillons d'avoir recours encore au système de jachère morte, enseigné dans notre quatrième causerie.

Cependant nous insistons fortement sur la culture des légumes à cette époque, toutes les fois que la chose est possible.

En effet, les légumes étant presque indispensables à l'élevage de beaux animaux, de races améliorées, ainsi qu'à une production abondante de lait et de beurre, une ration ou deux de légumes, par jour remplacent, très avantageusement le foin pour un ou deux repas.

Si l'on a obtenu deux récoltes de grains, d'abord, les deux premières an-